FRC 11300
Case
FRC
17725

AVIS.

MESSIEURS LES JOURNALISTES PATRIOTES sont priés d'inférer dans leurs Feuilles la Note que je soumets au Public.

MES CAMARADES,

J'AI prononcé à la Maison Commune, un Discours applaudi ; & ces applaudissements ne m'ont flatté que parce qu'ils étoient conformes aux vrais principes.

Des Libellistes m'outragent,
Qu'importe à vous & à moi !

THE NEWBERRY LIBRARY

L'ORATEUR DU PEUPLE = doit vivre tout comme un autre !...

Mais on calomnie mon patriotisme, & j'atteste POUR TÉMOINS... *Messieurs... de Lameth & tous les Patriotes.*

J'ai répondu à mon Camarade Dubois de Crancé, parce qu'il a commis une *faute grave qui n'est pas* LAVÉE par l'article inséré dans le Journal de Paris, au nom du GÉNÉRAL !

L'opinion d'aucun être ne dicte la mienne; j'encense la raison.... & j'ai dit !.... = Prêtez le Serment = (non à l'homme) = mais à

LA LOI,

MAIS

A L'OBSERVANCE DE LA LOI.

Choisissez l'organe de la Loi,

de maniere

qu'il ne commande que
l'exécution
de
la
Loi;
mais
alors
obéiſſez
à
la
Loi;
or,
la Loi eſt connue, car elle eſt préciſe!....
Voilà tout mon ſyſtême analyſé.

Le Club des Cordeliers m'appelle
Ariſtocrate;
l'Orateur m'appelle
Bête féroce :
Moi je lui dis qu'il eſt doux comme un agneau, car il veut nous faire égorger.

178

Au reſte,
je ne veux rien que juſtice : je ne demande rien
qu'égalité,
je ne deſire rien — que le bonheur du Peuple,
que ſa tranquillité ;
je le demande par la Loi, pour la Loi,
au nom de la Loi ;
& pour moi, je demande la protection de la Loi, en étant aux ordres de tous les réfractaires à la Loi.

DUBU DE LONGCHAMP.

De l'Imprimerie de L. JORRY, rue de la Huchette. 1791.